



Restitution de la journée de lancement du
Conseil Local en Santé Environnementale

17 mars 2018

CONSEIL LOCAL EN SANTE ENVIRONNEMENTALE DE SAINT-DENIS

RESTITUTION DE LA JOURNEE DE LANCEMENT DU 17 MARS 2018

POURQUOI UN CLSE ?

Le Contrat d'Engagements de la Ville pour ce mandat prévoit la mise en place d'un Conseil Local en Santé Environnementale (CLSE). Ce Conseil fait également l'objet d'une fiche-action du Contrat Local de Santé signé entre la Ville, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture et l'Hôpital.

En effet, Saint-Denis a hérité de par son histoire de nombreuses pollutions et nuisances, qui peuvent nuire à la santé et au bien-être des habitants et des personnes qui travaillent sur son territoire.

Le CLSE se veut une instance innovante et participative de concertation, réunissant les expertises et les avis des élus, des professionnels (agents des services de la Ville et de Plaine Commune, professionnels libéraux...), des associations et des habitants.

UNE INSTANCE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE

Cette journée de lancement est l'aboutissement de longs mois de travail qui ont sollicité les élus, l'administration et des habitants.

D'après ce que nous savons, il n'existe pas d'autre CLSE en France. C'est pourquoi des groupes de travail incluant des habitants de Saint-Denis ont travaillé plusieurs mois à sa préfiguration, et à l'organisation de cette Journée de lancement du 17 mars, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de contribuer à son élaboration.

QUEL RÔLE POUR LE CLSE ?

Le rôle proposé pour le CLSE est d'exercer une veille en santé environnementale sur Saint-Denis, d'alerter et d'interpeller les autorités compétentes sur les impacts négatifs de l'environnement sur la santé, de proposer et de mettre en œuvre des actions d'amélioration de la santé et du bien-être des dionysiens dans leur environnement.

PARTICIPATION A LA JOURNEE

Environs 70 personnes ont participé à la Journée de lancement du CLSE du 17 mars dernier : des habitants de divers quartiers, des associations, des agents municipaux et de Plaine Commune, des représentants d'institutions du territoire, des élus de Saint-Denis et de Plaine Commune ; celle-ci s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

LA MATINEE : UN TEMPS DE PARTAGE DE CONNAISSANCES

INTRODUCTION PAR LES MAIRES ADJOINTS : JAKLIN PAVILLA, ELISABETH BELIN, CECILE RANGUIN, MICHEL RIBAY

Les maires adjoints ont introduit la Journée dans la salle des Mariages.

Ils ont souligné le fait que Saint Denis est un territoire qui porte des innovations, comme ce CLSE qui s'inscrit dans la lutte contre les inégalités sociales et environnementales, dans une vision globale de la santé, et qui doit se construire de manière collective : l'objet de cette journée est d'en poser les fondations.



ATELIER 6*6 : « Comment l'environnement impacte-t-il notre santé ? »

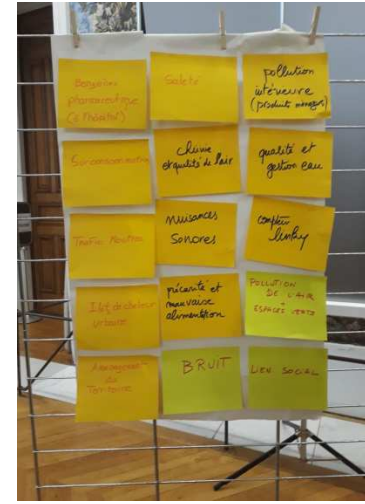
Après cette introduction, les participants se sont déplacés dans la salle de la Résistance, et se sont réunis par groupes de 6 pour échanger sur la question « Comment l'environnement impacte-t-il notre santé ? »

Chaque groupe a priorisé 6 pollutions et nuisances : les pollutions sonores, la mauvaise alimentation, l'offre insuffisante de services, des questions sociétales, le trafic routier (bruit et pollution de l'air)...

Les problèmes cités sont plus ou moins importants selon les quartiers : par exemple les nuisances des avions, le manque d'espaces verts.

Des quartiers très morcelés ou excentrés rencontrent une difficulté pour les déplacements avec un impact direct sur l'usage des mobilités douces ; autre exemple : les nuisances sonores particulières au centre-ville avec le marché et les commerces.

L'exercice a fait ressortir à la fois des problèmes et déjà des solutions possibles ; il a montré l'importance de cette question de la santé environnementale et les solutions collectives mais aussi la diversité des sujets à traiter



UNE ENQUÊTE REALISEE PAR DES HABITANTS : IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT DIONYSIEN SUR LA SANTE

Un groupe d'habitants de Pleyel et du Centre-Ville a participé dès le départ à la réflexion sur la préfiguration du CLSE. Ils ont également réalisé une enquête auprès d'une centaine d'habitants de Saint-Denis dans divers lieux de vie, sur leur perception des impacts positifs et négatifs de leur environnement de vie sur leur santé et leur bien-être.

4 niveaux ont été explorés : chez vous / dans votre immeuble / dans votre rue / dans votre quartier.

Dans les aspects négatifs, ont été principalement cités les saletés, la pollution de l'air, le bruit, la circulation, la vie sociale et les incivilités.

Dans les aspects positifs, ont été principalement cités les espaces verts, la vie sociale, les transports en commun, les services culturels et éducatifs.



RESTITUTION D'UNE ANALYSE ENVIRONNEMENTALE REALISEE A SAINT DENIS

Dans la préfiguration du CLSE, la Ville a souhaité réaliser une analyse environnementale des pollutions et nuisances présentes sur son territoire.

Une restitution de cette étude a été faite, montrant la présence de nombreuses pollutions et nuisances :

- une **pollution atmosphérique** importante le long des axes routiers, dépassant souvent les seuils réglementaires (2 jour sur 3 sur l'A1) : 28 000 dionysiens sont affectés par les dépassements des valeurs limites des particules fines et du dioxyde de soufre ;
- un fort impact du **bruit** lié aux transports : 25 000 personnes (1/4 de la population) exposées à un bruit routier qui dépasse le seuil réglementaire (nuit + jour) et 1325 personnes pour le bruit ferré.
- 6 sites de **sols pollués** et 802 sites de sols enregistrés comme potentiellement pollués, héritages du passé industriel de la ville
- 6 mailles (carrés de 500 m de côté) sont identifiées comme **zones de cumul** d'expositions à au moins 3 pollutions et nuisances
- une forte **carence en espaces verts**
- 30% des appels à Allo Agglo concernant la **propreté** et 25% les **déchets urbains**

Et également des **risques naturels** : inondations, mouvement des sols ; des **risques technologiques** : installations industrielles classées, transport de matières dangereuses ; la persistance de poches d'**habitat dégradé** pathogène ; Saint-Denis fait partie des communes les plus émettrices en **gaz à effet de serre** de la région ; 2 zones à **forte consommation énergétique** : sur Pleyel-Confluence et sur le Grand centre-ville ; des **îlots de chaleur urbains** à mieux identifier ; des antennes relais émettrices d'ondes électromagnétiques, une population de plus en plus nombreuse en situation de **précarité énergétique**.

Ce sont les populations les plus vulnérables socialement et économiquement qui sont le plus exposées à ces aléas, ce qui pose l'enjeu des inégalités en santé environnementale.

Les causes de sur-mortalité (tumeurs, maladies de l'appareil circulatoire) et des affections longue durée (diabète, cancer, maladies respiratoires graves,...) qui touchent les dionysiens, peuvent être corrélées également aux facteurs environnementaux, qui croisent les facteurs de vulnérabilité.

Le taux de déclaration d'affection longue durée est de 45% supérieur à la Région pour le diabète et 70% pour les maladies respiratoires.

« PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, quel rôle pour les collectivités territoriales ? », intervention d'André Cicoella, Président du Réseau Environnement Santé

« Un problème de santé publique : Après un rappel de l'histoire de la lutte contre le bisphénol A ayant abouti à l'interdiction des biberons et dans les boîtes de conserve, Mr Cicoella décrit les impacts des perturbateurs endocriniens sur la santé : obésité, diabète, cancers du sein et de la prostate, troubles du comportement, troubles de la reproduction, asthme...

Les maladies chroniques sont aujourd'hui le principal problème de santé publique. On a compris que la cause de cette épidémie (Par exemple 1 français sur 2 aura un cancer, 1 femme sur 8 cancer du sein, 1 homme sur 7 cancer prostate) sont environnementales, avec notamment l'omniprésence des produits chimiques dont les perturbateurs endocriniens. Ces produits, présents dans tous les biens de consommation courante, se retrouvent dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire. Ils affectent la reproduction des humains et des animaux.

Quelle stratégie globale de lutte contre les PE adopter ? Il s'agit de changer de perspective, et de mettre la priorité sur la protection des 1000 jours (grossesse et petite enfance), car les impacts des perturbateurs endocriniens auxquels sont exposés les fœtus et nourrissons peuvent les rendre malades des années plus tard, eux mais aussi leurs descendants au moins les 2 générations suivantes.

Il faut informer les gens sur les actes courants comme les choix des achats ; sensibiliser la population a un effet pour la population et pour l'écosystème :

développer l'alimentation bio, éliminer les pesticides de synthèse et éviter les plastiques, notamment la vaisselle en polycarbonate, utiliser du plastique d'origine végétale, éviter pour les enfants les jouets et les produits d'hygiène contenant des perturbateurs endocriniens (Expérimentation dans une crèche à Limoges)...On peut faire autrement : ça montre la force des citoyens lorsqu'ils se mobilisent.

Le RES a organisé un colloque sur l'eau car les normes en matière d'eau sont obsolètes mais il y a des solutions de remplacement.

Le 10 Octobre dernier, le RES a organisé la 1ère rencontre européenne des Villes et Territoires sans PE. Une charte est proposée aux collectivités locales. Paris, Strasbourg, La Rochelle, Grande Synthe, Tulle, Abbeville...ont signé . Le 22 sept auront lieu les 2èmes rencontres européennes des villes engagées contre les perturbateurs endocriniens.

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer. Comme Paris, elles peuvent choisir d'instaurer des critères d'achat public pour les produits utilisés pour le ménage, les constructions, l'alimentation ou agir dans les conseils de surveillance des hôpitaux pour des dispositifs médicaux sans PE. Elles peuvent mettre en place des formations/sensibilisations et se centrer sur la femme enceinte, notamment en lien avec la PMI.

LE TEMPS DE MIDI : BUFFET BIOLOGIQUE ET MARCHE AUX EXPERIENCES

LE BUFFET BIOLOGIQUE

Les participants ont pu se restaurer autour d'un Buffet Bio réalisé par une micro-entreprise de la Plaine, sortie de la pépinière Plaine de Saveurs : Lemon Pie. La vaisselle était durable, pour ne pas contribuer à la diffusion de déchets dans l'environnement.

LE MARCHE AUX EXPERIENCES

Les participants ont pu déambuler autour de stands présentant des actions locales en faveur de la santé environnementale, réalisées par des associations (Maison de la Santé, Partenaires pour la Ville 93, Ferme de Gally, Agence Locale de l'Energie, Collectif Lamaze, Plaine Energie citoyenne, Mund Gawi, Vélo à St Denis, Maison de la cosmétique), ou des services de la Ville (Pôle Environnement, Unité Santé Environnementale, Mission saturnisme, Direction de la Restauration) ou de Plaine Commune (Délégation à l'écologie urbaine).



L'APRES-MIDI : TEMPS D'ELABORATION COLLECTIVE AUTOUR DU CLSE

Un temps d'une heure et demi de réflexion et d'élaboration collective a eu lieu au cours d'un Café Participatif ; 3 questions ont été posées sur 6 tables : Comment mieux vivre dans notre ville ? Qu'est-ce qui pollue ? Le CLSE : comment le faire fonctionner et à quelles conditions peut-il réussir ? ; un hôte de table est resté à chaque table pendant toute la session, et les autres participants ont tourné sur 3 tables thématiques pour que chacun puisse apporter sa contribution aux 3 questions.

Les tables étant mixtes (habitants, professionnels, élus), des échanges constructifs ont eu lieu entre tous les acteurs.

Une restitution des résultats des réflexions de chaque Table a ensuite été faite devant l'auditoire.

Propositions faites par les Tables sur la question « **Le CLSE : comment le faire fonctionner et à quelles conditions peut-il réussir ?** »

➤ Le fonctionnement du CLSE

	GROUPES DE TRAVAIL	CLSE	ASSEMBLEE PLENIERE
COMPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre suffisant de participants volontaires par groupe -un élu, jeunes, habitants, experts, d'administratifs, professionnels de santé 	<ul style="list-style-type: none"> -tous les volontaires -ensemble des partenaires -pourrait s'organiser en collèges (élus, professionnels, habitants) -comité technique avec des spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> -élus locaux thématiques, représentants des Groupes de travail,
RÔLE	<ul style="list-style-type: none"> -travailler sur les sujets, -proposer des orientations -faire des propositions réalisables -identifier les projets existants et les rendre plus visibles, les faire connaître et essayer 	<p>LIEN AVEC LE POLITIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> -articulation entre terrain et élus -faire remonter les alertes des habitants et quartiers aux élus et services en amont des choix et décisions politiques présence annuelle au moins au CM pour présenter bilan et plan d'action -communications au Conseil Municipal (comme les Comités consultatifs) -évaluer les politiques et leurs impacts sur la santé -être présent dans certaines instances (Plaine Commune, -être présent sur les grands aménagements et grands projets <p>LIEN AVEC LES GROUPES DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> -lancer des pistes de travail -centraliser les remontées des groupes de travail -formaliser les demandes des groupes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> -vote et validation -priorisation des actions -faire l'état des lieux annuel des souhaits et projets -tranche

		<p>-rôle d'arbitre pour prioriser en fonction des remontées des groupes de travail et pour la mobilisation des ressources</p> <p>TRAVAIL DE FOND</p> <p>-action de synthèse</p> <p>-rendre compte</p> <p>-faire des propositions</p> <p>PREPARER LASSEMBLEE PLENIERE</p> <p>-formaliser les sujets pour les présenter à l'Assemblée plénière</p> <p>INTERPELLATION</p> <p>-interpeller les institutions concernées ou compétentes</p> <p>VEILLE</p> <p>-veille à ce que tous les quartiers soient concernés par les actions</p> <p>-veille à la prise en compte de l'existant</p> <p>-être en veille sur les sujets et rendre compte au CM</p> <p>CONSEIL ET AVIS</p> <p>-rôle de conseil</p> <p>-donne un avis consultatif, sorte de droit de regard</p> <p>-donne un avis sur des sujets plus généraux même si on n'a pas la main dessus/ avis inverse : se centrer sur les sujets sur lesquels on peut agir localement</p> <p>AUTRES</p> <p>-vote sur des motions</p>	
FONCTIONNEMENT	<p>-groupes thématiques et/ou par quartier</p> <p>-groupes transversaux : sensibilisation, veille, interpellation de l'Etat...</p> <p>-que quelqu'un prépare les réunions, fasse les compte-rendus...</p>	<p>-peut être saisi par toute personne</p> <p>-rencontres régulières entre le Conseil et les groupes de travail</p> <p>-PROPOSITION ALTERNATIVE AUX 3 INSTANCES PROPOSEES : le CLSE doit être composé principalement d'experts qui doivent faire émerger des groupes de travail sur des dossiers</p>	-une organisation et des règles collégiales
FREQUENCE	-se caler sur les échéances		-annuelle
LEVIERS	-appel à des expertises extérieures	<p>-les problèmes de santé peuvent être des leviers pour la mobilisation</p> <p>-les témoignages, les expériences de la population</p>	
FREINS	<p>-cloisonnement</p> <p>-dispersion</p> <p>-nombre de participants</p>	<p>-difficulté d'inscription dans la durée</p> <p>-difficulté de mobilisation durable</p> <p>-le budget</p>	

	insuffisant	-difficulté de prise en compte des décisions du Conseil local	
QUESTIONS		-décisionnel ou opérationnel ?	



➤ Les conditions de réussite du CLSE fonctionnement

Des acteurs variés, suffisamment nombreux et représentatifs, et une mobilisation dans la durée

Un nombre suffisant de participants ; une mixité des acteurs locaux (élus, professionnels, associations, habitants) ; une représentation des quartiers et des populations ; arriver à toucher le plus largement possible : les habitants, les professionnels ; arriver à croiser les points de vue et avoir une diversité d'acteurs ; une mobilisation durable : il faut que les membres voient des aboutissements, des choses concrètes, y compris des avis qui passent devant le conseil municipal ;

Des moyens suffisants

Des moyens humains et financiers (pour mettre en place des formations, l'intervention d'experts...) ; plusieurs insistent sur les moyens financiers pour arriver à faire des choses, d'autres disent que pas nécessairement beaucoup de moyens, mais rendre visibles des choses (communiquer, informer)

Sensibiliser, se former et s'informer

Une sensibilisation et la formation des différents acteurs ; des actions d'information du public ; formation des membres (conseil, groupes de travail) ; avoir des informations travaillées avant les réunions sur les thématiques, les éléments de diagnostic, les expériences ailleurs

Des réalisations concrètes

Identifier des sujets sur lesquels on peut réunir des gens différents (habitants, professionnels) et sur lesquels on a une réelle capacité d'action localement ; des réalisations concrètes (actions de terrain, interpellation des décideurs, veille locale) ; visiter d'autres villes pour comprendre et avoir des idées

Une prise en compte des avis et recommandations du Conseil par les décideurs

Communiquer

Une bonne communication

Des objectifs atteignables, une méthode de travail et une évaluation

Fixer des objectifs atteignables et qui donnent envie ; comment les mesurer ; s'adosser sur des déterminants de santé individuels (par ex la pratique de l'activité physique) ; échelle : environnement, aménagement, habitat

Une articulation avec le Conseil Municipal

Rendre des avis consultatifs ; rendre compte annuellement des actions au CM

Les leviers : les problèmes de santé qui se posent, la prise en compte des demandes des habitants ;

Les freins : la difficulté à maintenir la mobilisation dans la durée et à agir



Synthèse des souhaits de travail des Tables sur les questions « **Qu'est-ce qui pollue à Saint-Denis ?** » et « **Comment mieux vivre dans notre ville ?** »

Moins de **Circulation automobile** + mobilités douces + transports collectifs :**30 souhaits**
Une **Alimentation** plus saine et durable :**21 souhaits**
Plus de **Nature en ville** : espaces verts, végétalisation + agriculture urbaine, jardins partagés + ilots de chaleur urbains :**18 souhaits**
Moins de **Saleté**, odeurs dans les espaces publics + développer le lien social :**12 souhaits**
Ces thématiques pourraient être proposées pour les premiers groupes de travail.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS D'ACTION POUR LES THEMATIQUES PRIORISEES

- Circulation automobile

- Individuellement : partager l'usage de la voiture, prendre les transports en commun, se déplacer à pieds et à vélo, encourager les habitants à se déplacer à vélo, respect du code de la route, accroître l'utilisation des transports en commun, prendre les transports en commun, se déplacer à pieds ou en vélo, réduire les déplacements, télétravail

- groupes de travail : enfouissement de l'A1, aménagement de plus de pistes cyclables et sécurisation des abris à vélo – les services de la ville : passage de toute la ville en zone 30 et respect du plateau piéton, zone de dernier kilomètre pour les livraisons, améliorer les autres modes de transport, piétonner et végétaliser des rues, limiter la circulation automobile Diesel, optimiser la fréquence des feux de circulation, développer des navettes non polluantes, créer des voies de vélo sécurisées, limiter plus souvent la circulation, enfouir l'A1, faire des mesures de la pollution sonore et atmosphérique, développer les pistes cyclables, améliorer la marche, développer l'imaginaire

- le CLSE : concevoir des affiches de prévention, encourager l'implantation de magasins bio sur la ville, campagnes de sensibilisation, Charte affichée dans tous les lieux publics, piloter des projets et rechercher des financements, formations et sensibilisations, éducation dans les groupes scolaires, présence sur le terrain

- autres acteurs : que l'Etat augmente le prix de l'essence, former à l'éco-conduite, améliorer et développer les transports en commun

- Alimentation malsaine et peu durable :

- Individuellement : être prêt à augmenter son budget alimentaire, partager des recettes et des moments collectifs de cuisine, cultiver son jardin, limiter l'achat de produits emballés, consommer moins et produire moins de déchets, consommer des produits naturels, aller aux AMAP, consommer des produits frais et de saison non préparés, aller au marché de St Denis

– le CLSE : faire connaître les acteurs du territoire (AMAP, COOP, ...), communiquer sur les bienfaits du jardinage, 30% de bio au RIE et dans les cantines ! réduire la consommation de viande au RIE et dans les cantines, proposer à la ville un marché bio, contacter les producteurs qui font de la vente directe, information sensibilisation (boycott...), événements sur la ville pour rendre visible, mettre en réseau les collectifs autour de l'alimentation (agriculture, cours de cuisine), organiser des Assises de l'alimentation

– les services de la ville : augmenter la visibilité des personnes qui proposent ces produits, créer un marché bio, restauration collective pour les écoles et personnes âgées, développer l'agriculture urbaine dans les jardins-toits-parkings, sensibiliser les équipes en lien avec les enfants

– autres acteurs : rémunérer les producteurs au juste prix, approvisionnement local, cours de jardinage de cultures adaptées au milieu urbain, favoriser l'apprentissage de la cuisine à l'école primaire (choisir un produit, le cuisiner, le partager, ré utiliser les déchets), éviter le massacre de la nourriture avec les pesticides, avant d'utiliser un produit l'expérimenter scientifiquement, proposer une offre diversifiée de restauration

- Nature en ville

Individuellement : ne pas jeter de déchets dans les espaces verts, végétalisation hors sol dans les espaces bétonnés, adhérer à des associations

- groupes de travail : sensibilisation sur le respect des lieux - demander aux CT de mettre des bacs plantés de fleurs ou d'arbres - consacrer une parcelle de terre à chaque construction - récupérer les friches pour en faire des jardins partagés - demander aux habitants de participer à la plantation d'arbres et de fleurs- sensibiliser les enfants dans les écoles à l'écologie et l'environnement - donner des idées à la ville

– les services de la ville : ateliers de végétalisation en lien avec le permis de végétaliser, transformer l'A1 en espaces verts, mettre systématiquement toutes les friches à disposition des habitants pour les végétaliser, transformer le square de Geyter en jardin collectif, sacrifier les friches et les proposer aux

collectifs pour en faire des jardins, transformer des rues en coulées vertes, créer des jardins partagés et vergers urbains, étudier les proposition du CLSE et les mettre en place, mettre des fontaines, dans les constructions privilégier les espaces verts (PLUi)

- le CLSE : proposer des balades d'observation dans les espaces publics, engagement des particuliers ayant une parcelle à planter un maximum d'arbres, formation en espaces verts et agriculture urbaine, contacter les habitants et assos par la Mairie, interpellier les pouvoirs publics, vérifier que la ville tient compte des propositions, impliquer les habitants dans l'aménagement et éduquer les enfants à la nature

- Autres acteurs : adopter un mécanisme de financement spécifique pour les villes denses pour grands parcs urbains, transformer l'A1 en espaces verts et circulations douces

-Saletés et odeurs dans l'espace public

Mettre plus de poubelles dont des grands bacs dans les lieux très fréquentés, poubelles pour mégots devant les commerces, consignes pour les plastiques et canettes..., renforcement du nettoyage par Plaine Co, opérations citoyennes de nettoyage, affichages pour le tri des déchets ; sensibilisation à la propreté dans les écoles dès le primaire sous forme d'éducation populaire citoyenne ; verbalisation des comportements incivils ; accompagnement des vendeurs de rue pour une meilleure insertion ; dispositifs de relogement pour les plus fragiles dans les quartiers en rénovation **et développer le lien social** : Créer des lieux d'entraide ; supermarché coopératif ; éduquer sur la bienveillance et la confiance.

REGARD SUR LA JOURNEE par Yorghos Remvikos, Professeur en Santé Environnementale à l'université de Versailles Saint-Quentin

Il y a une réflexion à avoir sur le sens des mots : par exemple savoirs savant/ profane, innovation (plusieurs fois évoqué dans la journée), la notion d'environnement, à la fois intérieur et extérieur

Concernant la réflexion évoquée lors de la restitution des ateliers sur les places différentes des élus et des habitants qui évoquent des choses différentes : Le décideur public part de son intention, ce qu'il considère l'origine des problèmes, en croyant que ceci conduira aux résultats escomptés dans une logique qui intervient sur les facteurs de risques. Le citoyen part du constat, ce qu'il vit dans sa vie quotidienne ou qu'il voit dans son environnement, et recherche des causes, proximales, immédiates, dans une approche que repose sur des réseaux causaux plus complexes, d'où l'intérêt d'utiliser les déterminants ; les deux visions ne se rencontrent pas. L'enjeu de ce CLSE est de faire se rejoindre ces 2 logiques.

Autre enjeu : ne pas être que sur les symptômes mais aussi travailler sur les éléments structurels ; dont les inégalités sociales de santé

L'échelon local semble pertinent pour agir sur les inégalités sociales en santé environnementale.

Cette initiative innovante semble bien partie. Mais est-ce que tout le monde est au même niveau ? Il serait préférable de partir de sujets rassembleurs pour initier des groupes de travail, comme :

-« Apaisons notre ville » : ce qui permet par exemple de réfléchir sur l'occupation des espaces publics, la circulation automobile, les incivilités...

-« de la terre à l'assiette » sur l'alimentation : pour intégrer tout le processus y compris les impacts sur le fait de faire pousser les aliments – qui permet aussi d'établir un autre rapport à l'alimentation ; de travailler sur la diminution des déchets alimentaires... exemple de Roubaix avec ambition de 0 déchets pour que tout le monde puisse contribuer à un avenir commun.

Sur les Perturbateurs Endocriniens, aujourd'hui nous sommes matraqués par des discours qui sont loin du réel et de notre vie quotidienne. La question n'est pas uniquement celle de la sensibilisation, ou de la formation des gens, c'est aussi celle du pouvoir faire, pouvoir agir.

Il faut accepter que toutes les actions ne fonctionnent pas MAIS qu'elles peuvent avoir des effets sur les implications qu'elles génèrent, les espaces coopératifs qu'elles développent, le lien social.

Egalement accorder plus de valeur aux notions de partage et de réciprocité, et rester confiant sur le développement de ce CLSE